

LES CHAMPS DES POSSIBLES

COUVEUSE D'ACTIVITÉS AGRICOLES

Un compagnonnage pour s'immerger dans le métier de paysan et tester votre projet d'installation



QUI SOMMES-NOUS?

En Île-de-France, des paysans et des citoyens du réseau des AMAP ont impulsé en 2009 la mise en place d'un dispositif régional de test d'activité agricole. Il est porté par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Les Champs des Possibles.

Les Champs des Possibles, c'est aussi :

Une coopérative d'activités et d'entrepreneurs (CAE) pour les activités relatives à l'agriculture, à l'alimentation et au développement local,

Un organisme de formation au service des professionnels et futurs professionnels de ces secteurs d'activité,

Un partenaire des collectivités territoriales dans le développement de leurs projets alimentaires territoriaux.













CONTACT:

06 95 23 94 13 / 06 29 17 51 92 Les Champs des Possibles Centre Etic Mundo Montreuil 47 avenue Pasteur - 93100 MONTREUIL www.leschamps despossibles.frcontact@leschampsdespossibles.fr

Les Champs des Possibles sont engagés au sein des réseaux :











Avec le soutien financier de :















la Fondation de France, Fondation MACIF, de la Fondation Lemarchand et de la Préfecture d'Île-de-France.



LES CHAMPS DES POSSIBLES

COUVEUSE D'ACTIVITÉS AGRICOLES

Un compagnonnage pour s'immerger dans le métier de paysan et tester votre projet d'installation





POUR QUI?

Pour tout candidat et candidate à l'installation en agriculture biologique et circuits courts en Île-de-France, désirant:

- Acquérir un complément de formation technique,
- Expérimenter la faisabilité technique et économique de son projet,
- Mûrir son projet professionnel,
- Vérifier l'adéquation entre le projet de vie et le projet professionnel.



«En étant tuteur, j'aide des personnes à s'installer en leur transmettant les savoir-faire du métier qui ne s'apprennent pas dans les livres »

Freddy - Paysan en AMAP

PARCOURS

IMMERSION

Apprendre le métier en le pratiquant Pour des personnes sans expérience agricole préalable significative

- S'immerger dans la vie d'une ferme et dans un réseau professionnel,
- Produire sur des parcelles partagées avec le paysan accompagnateur,
- Acquérir les savoir-faire et savoir-être du métier,
- Commercialiser sa production,
- Mûrir son projet professionnel.

AUTONOMIE

Mettre à l'épreuve son projet d'installation

Pour des personnes passées par la phase d'immersion ou équivalent

- Expérimenter en grandeur réelle son projet d'installation,
- Produire en autonomie, seul ou à plusieurs, sur des parcelles dédiées,
- S'implanter dans le milieu socio-professionnel local,
- Affiner ses compétences,
- Préparer concrètement son installation (recherche de foncier, PPP...).

AVEC QUI?

Des exploitations professionnelles en agriculture biologique et circuits courts

Avec des productions diversifiées (maraîchage, polyculture-élevage, arboriculture, etc.), disposant de foncier disponible pour accueillir un ou plusieurs « compagnons » et d'un parc de matériel à mettre à disposition.

Toutes sont dirigées par des paysans et des paysannes souhaitant partager leur expérience et savoir-faire.



«Le test d'activité m'a permis de confirmer mon envie de faire ce métier et d'aborder l'installation avec beaucoup plus de confiance et de crédit auprès des partenaires et des insitutions »

Olivia - Entrepreneure à l'essai

LES MOYENS

Mise à disposition de moyens de production

Du foncier, du matériel agricole, un hébergement juridique, un numéro de SIRET, un statut et une couverture sociale.

Accompagnement individuel

Approche globale personne-projet, tutorat technique, suivi économique, appui à l'élaboration du projet d'installation (dont PPP), etc.

Formations

Sur différents thèmes selon les besoins (agronomie, machinisme, gestion et comptabilité, diversification...), compagnonnage professionnel, ressources pour l'autoformation.

Insertion dans un réseau professionnel

Réseau de paysans et de partenaires techniques et économiques: pôle ABIOSOL (GAB, réseau des AMAP, Terre de Liens, Champs des Possibles), PAI, chambres d'agriculture, AEV, SAFER, CFPPA, etc.

Aide à la commercialisation

Appui au développement de groupes AMAP, partenariat avec des magasins bio, etc.